AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 17-5-72 314232

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - 21, route de Seurre - 21 BEAUNE - Tél. 5.17 et 9.57

COTE-D'OR - DOUBS - HAUTE-SAONE - JURA - SAONE-&-LOIRE - TERRITOIRE DE BELFORT - YONNE - NIÈVRE

ABONNEMENT ANNUEL 25 F

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

16 Mai 1972

Bulletin 140 - Supplément n° 1 de Mai 1972

VIGNE

RAPPELS : BRENNER : Un deuxième traitement doit être effectué, au stade 5-7 feuilles étalées, dans les vignes attaquées l'an dernier et les vignes voisines des foyers.

ARAIGNEES ROUGES, ACARIOSE, ERINOSE : Un traitement a été conseillé dans la dernière note (9 mai). De nouvelles observations confirment généralement la présence de ces ravageurs dans les vignes (non protégées en fin de saison) des différentes régions de la Circonscription. Le traitement se révèle nécessaire et dans le cas de l'acariose doit être renouvelé.

MILDIOU : L'instabilité des conditions climatiques a provoqué depuis le 11 Mai des pluies éparses sur les vignobles de la Circonscription. Celles-ci ont favorisé les contaminations, quoique les températures soient basses : les foyers primaires devraient être peu nombreux. La protection doit être assurée cependant par un traitement à appliquer avant le 25 Mai ; (Beaujolais, Mâconnais, Cote d'Or) et avant le 27 Mai dans les situations où la pousse a été moins active (4/5feuilles au 16 Mai).

Par temps couvert et froid, utiliser de préférence les produits organiques. Consulter la liste des pesticides n° 139 - Avril.

PYRALE : La recrudescence de ce ravageur est signalée. Dans les foyers où se manifeste la pyrale, il conviendra d'ajouter un insecticide lors du traitement anti-mildiou.

De nombreuses matières actives sont efficaces : parathions, azinphos-methyl, phosalone, trichlorfon, monocrotophos, methidathion, mevinphos, methomyl.

Etant donné les conditions dans lesquelles peut s'effectuer le traitement (températures), choisir le produit ayant une bonne efficacité même à basse température.

La pulvérisation doit atteindre les extrémités des jeunes pousses.

CIGARIERS : Signalés localement - Intervenir s'il y a lieu dès que possible à l'aide d'un insecticide de contact (exp. : lindane).

CONCOURS DE DETECTION DES PREMIERES TACHES DE MILDIOU DE LA VIGNE

Comme chaque année la Station d'Avertissements ouvre un concours pour la détection des premières taches de mildiou. Les lauréats sont récompensés par une prime de :

- 50 Frs pour la première tache signalée dans la région
- et de 30 Frs pour la seconde

L'envoi doit arriver en bon état : placer les feuilles dans un sac plastique ou dans un peu de coton légèrement humide. Pour obtenir cette prime, envoyer dès sa découverte, la feuille contaminée et le questionnaire ci-après dûment rempli.

Nom et prénom ....
Adresse ....
Commune où est situé le vignoble .... Lieu dit ....
Cépages ....
Situation de la feuille malade sur la souche (1ère, 2ème, 3ème, 4ème feuille) etc.....
Nombre de taches observées dans la parcelle ....
Situation de la parcelle (1) : en côteau, en plaine, cuvette ....
Date de la découverte .... Signature ....
(1) : Rayer les mentions inutiles.

Dernière note : Bulletin 140 Mai 1972

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles :
J. PETIOT - M. TISSOT

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription phytosanitaire
"Bourgogne et Franche-Comté"
G. VARLET

P374

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté". Le Directeur-Gérant : L. BOUYX